

198652



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

1^{er} AVIS - COMMUNE DE MANDELIEU-LA-NAPOULE
ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATIONS

Par arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2020, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-17-P-0116 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune de MANDELIEU-LA-NAPOULE n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'Union Européenne.

L'enquête publique se déroulera du 11 janvier 2021 au 12 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de MANDELIEU-LA-NAPOULE, avenue de la République,

06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE, du 11 janvier 2021 au 12 février 2021 de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 4 juin 2020, Monsieur Daniel ROULETTE, cadre supérieur de France Télécom en retraite, comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :
Commune : MANDELIEU-LA-NAPOULE
Date : 11 janvier 2021
Heure : De 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

Lieu : Hôtel de ville, avenue de la République, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE
Commune : MANDELIEU-LA-NAPOULE
Date : 20 janvier 2021
Heure : De 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

Lieu : Hôtel de ville, avenue de la République, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE
Commune : MANDELIEU-LA-NAPOULE
Date : 29 janvier 2021
Heure : De 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

Lieu : Hôtel de ville, avenue de la République, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE
Commune : MANDELIEU-LA-NAPOULE
Date : 12 février 2021
Heure : De 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

Lieu : Hôtel de ville, avenue de la République, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE
La personne responsable du projet est :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer - Service de l'Etat dans les Alpes-Maritimes

Direction départementale des territoires et de la mer.
CADAM, service déplacements

risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques

147 boulevard du Mercantour, 06286 NICE, cedex 3.

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de MANDELIEU-LA-NAPOULE, avenue de la République, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 11 janvier 2021 au vendredi 12 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :

<https://www.registredemat.fr/ppri-mandelieu>

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par

écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative au projet de PPR d'inondations de la commune de MANDELIEU-LA-NAPOULE

Mairie de MANDELIEU-LA-NAPOULE - Hôtel de ville, avenue de la République, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE
ou par email à l'adresse suivante : ppri-mandelieu@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du 11 janvier 2021 au 12 février 2021 inclus, de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00 en mairie de MANDELIEU-LA-NAPOULE, avenue de la République, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE.

A l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le préfet à la mairie de MANDELIEU-LA-NAPOULE pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

198655

MNJ CONSTRUCTION

SASU au capital de 500 €
99 bd de la république, 06400 CANNES
RCS CANNES n° 832 941 611

AVIS

Aux termes d'une AGE du 25/11/2020, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 21 rue de l'Abreuvement, 06110 LE CANNET, le sigle sera MNJ DESIGN, le capital sera de 1 000 €. Validation : RCS CANNES.

198673

CESSION DE PARTS

Forme : Société civile immobilière.
Dénomination : DARUS
Capital : 500 €
Siège social : 53 boulevard du Mont-Boron, 06300 NICE
RCS Nice n° 532 109 022

Aux termes d'un acte sous seing privé du 19 février 2020, Monsieur Ruslan AZIMOV a cédé ses parts à Monsieur Daniyar AZIMOV, demeurant à NUR-SULTAN 010000 (région d'ALMATY, KAZAKHSTAN), Aigolek, 4, Sayazhai Complex, né à ALMATY (KAZAKHSTAN) le 28 mai 1995. Formalités au RCS de NICE.

198658

SDMA

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 000,00 €
Siège social : RD 2562 - avenue de
Boutigny, 06530 PEYMEINADE
810 949 834 RCS GRASSE

AUGMENTATION DE CAPITAL

Selon décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2020, le capital social a été porté de 38 000 € à 50 000 €, par incorporation d'une somme de 12 000 € prélevée sur le compte «Autres réserves», par augmentation de la valeur nominale de 76 € à 100 €.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis.

198668

AVIS

Riviera-Concept-Security SARL AU au capital de 3 000 €, sise 34 boulevard Stalingrad, 06300 NICE RCS NICE 891 689 127. Par décision du 15/12/2020 il a été décidé de supprimer dans l'objet social : Hôtesse d'accueil, protection des biens et des personnes, apporteur d'affaires, gestion d'entreprises. Validation : RCS NICE.

198659

CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

ARDISSON Marie-Pierre né(e) le 17/08/1979 à 06000 NICE demeurant 23 route de Combarionne, 06470 VALBERG agissant au nom de son enfant mineur : DUMONT BRESSY Constance né(e) le 31/01/2011 à 06000 NICE, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de ARDISSON.

198663

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

N° de Rôle 18/75 - Avis de dépôt de la liste des créances. Article L624-1 du code de commerce : SCP AIACHE-TIRAT, avocat 23 avenue Jean-Médecin, 06000 NICE. Le greffier en chef du tribunal judiciaire de NICE, informe Messieurs les créanciers, que l'état des créances dans l'affaire ci-dessus est déposé au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC). **NICE, le 8 décembre 2020. P/le greffier en chef.**

198661

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/12/2020, il a été constitué une SCI dénommée : J & J - Capital : 100 € apportés en numéraire. Siège : 230 avenue de Fabron, bâtiment C2, résidence Elisabeth, 06200 NICE. Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers. Gérant : Madame Wiam AKHAROUID demeurant 230 avenue de Fabron, bâtiment C2, résidence Elisabeth, 06200 NICE. Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE.

198670

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce n°192759 parue dans le journal du 27/06/2019, il fallait lire : « Au terme du procès-verbal en date du 25 mars 2019 et non 17 décembre 2018 ».
Pour avis.